



VA T-IL ETRE CONDAMNÉ A DE LA PRISON FERME?

Par **T5T5**, le **25/03/2009** à **21:12**

SUITE A UN VERRE DE TROP MON CONCUBIN A ÉTÉ VIOLENT A MON ENCONTRE, J'AI FAIT APPEL A LA POLICE ET CES DERNIERS ONT VOULUS QUE JE PORTE PLAINTE CHOSE QUE JE N'AI PAS FAITE. MISE EN GARDE A VUE ET PASSAGE DEVANT LE JUGE JL AURA L'INTERDICTION DE M'APPROCHER
LÀ JE RECOIS UN COURRIER DU TRIBUNAL DE COMPARAITRE EN TANT QUE VICTIME LE 30 MARS EN TANT QUE VICTIME EN L'UN DES POLICIERS COMPARAITRA AUSSI CAR IL L'ACCUSE DE VIOLENCE A SON ENCONTRE
_VA T-IL ETRE CONDAMNER A DE LA PRISON FERME? IL N'A JAMAIS EUT AFFAIRE NI A LA POLICE NI A LA JUST
__MA PRÉSENCE RISQUE T-ELLE DE LUI PORTER PRÉJUDICE?
MERCİ D'AVANCE
URGENT_ URGENT

Par **cram67**, le **27/03/2009** à **20:13**

Petit rappel : vous avez eu un ordre à comparaître, cela n'est pas une invitation ! Vous êtes tenu de vous présenter.

Concernant les violences à votre rencontre, il faut savoir que cela est injustifiable. Les tribunaux ont pris conscience de ce fléau, et beaucoup de femmes se retrouvent dans votre situation.

Je précise que si les faits ont été constatés par les fonctionnaires de police, le procureur n'a pas besoin de votre plainte pour poursuivre votre concubin qui a commis des violences volontaires aggravées dues à son état d'ébriété et sur sa concubine.

S'il n'est pas connu de la justice et des services de police, il ne sera certainement pas condamné à de la prison ferme. Mais il faut prendre en considération les violences à l'encontre des policiers, qui sont sévèrement réprimées par le code pénal. Donc cela dépendra des circonstances, des blessures et des faits que retiendra le tribunal, de la prison avec sursis c'est sûr, avec une amende, des dommages et intérêts.

Je suis trop souvent confronté à ce genre de situation. RIEN ne justifie que l'on frappe sa femme, ni même l'alcool ! Soyez forte, affrontez la situation. Cherchez de l'aide auprès d'association qui vous aideront sans vous juger. Mon expérience me dit qu'il y a de fortes

chances de récurrence...

Courage, et tenez nous au courant...

PS : votre présence sera plus en faveur de votre concubin, car il permettra de cerner la personnalité de votre ami.